

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'UTILISATION DES PRESTATIONS DE BILLETTERIE VENDUS AUX PROFESSIONNELS

Mise à jour le 13 février 2019

Les présentes conditions générales de vente (ci-après « Conditions générales ») s'appliquent entre :

**Le Centre National d'Art et de Culture Georges Pompidou**, Etablissement public national à caractère culturel

Dont le siège social est 75191 Paris Cedex 04.

Numéro d'identification SIRET : 18004602100028

Numéro de TVA : FR74 180 046 021

Email : [contact@centrepompidou.fr](mailto:contact@centrepompidou.fr)

Site internet : [www.centrepompidou.fr](http://www.centrepompidou.fr)

Téléphone : 01 44 78 12 33

ET

**Toute personne morale effectuant un achat** ou une commande (ci-après dénommée « Client ») de billets individuels vendus en nombre (« Musée et Expositions » et « Spectacles et concerts »), de cartes d'adhésion ou de prestations datées à destination des groupes.

Le Client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente préalablement à la validation de sa commande ou à son achat. La validation de la commande vaut acceptation des conditions générales de vente et d'utilisation sans exception par le Client. Les conditions générales de vente et d'utilisation applicables sont celles en vigueur au jour de la Commande.

Le Centre Pompidou se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales à tout moment.

## Article 1 : Caractéristiques des produits vendus aux professionnels

### 1.1 Les billets « Musée et Expositions » et « Spectacle et concert » vendus en nombre

Les produits de billetterie individuels proposés dans le cadre de la vente en nombre sont :

- le billet « Musée et Expositions », non daté et valable 6 mois à partir de la date d'achat,
- le billet « Spectacle et concert », daté et valable pour une séance spécifique.

Ces produits de billetterie sont vendus en nombre, c'est-à-dire que le Client émet une demande d'un certain nombre d'unités, en une seule commande, donnant lieu à une remise tarifaire. Pour les billets « Musée et Expositions », la remise tarifaire est calibrée selon le volume de billets commandé. La remise tarifaire des billets « Spectacle et concert » est conditionnée à l'achat d'un volume minimum de billets.

## 1.2 Les prestations datées à destination de groupes

- **Visite Conférence**

Il existe 2 parcours de visites guidées réalisées par un conférencier du Centre Pompidou :

- Visite des collections permanentes du Centre Pompidou
- Visite des expositions du Centre Pompidou

Les visites conférences sont proposées, sous réserve de disponibilité et dans la limite des places disponibles, en plusieurs langues : français, anglais, allemand, espagnol et italien.

Le nombre constitutif du groupe va de 7 à 25 personnes.

- **Visite libre**

Il existe 2 espaces dans lesquels les visites libres peuvent se dérouler :

- Visite des collections permanentes du Centre Pompidou
- Visite des expositions du Centre Pompidou

Le nombre constitutif du groupe va de 7 à 25 personnes.

- **Spectacle et concert**

Des séances réservées au public scolaire, champ social et accessibilité, venant en groupe, sont proposées pour certains spectacles et concerts. Pour ces séances uniquement, la gratuité est accordée aux accompagnateurs (1 pour 10 participants).

## 1.3 Les cartes d'adhésion

Les présentes conditions générales s'appliquent à la vente des formules d'adhésion proposées par le Centre Pompidou dans le cadre de son programme d'adhésion appelé « POP' » aux intermédiaires et/ou des relais professionnels.

Il existe différents types de formules d'adhésion :

- Solo 1 an
- Solo 2 ans
- Duo 1 an
- Duo 2 ans

Les différentes formules d'adhésion donnent droit à un ensemble d'avantages et de réductions. Pour en bénéficier, le Centre Pompidou se réserve le droit de contrôler la carte d'adhésion, en cours de validité.

En cas d'une formule Duo 1 an ou Duo 2 ans, la carte d'adhésion au nom du titulaire principal permet de venir accompagné d'une personne qui peut changer à chaque visite.

Les formules Solo 1 An et Duo 1 An sont valables un an de date à date à partir du jour d'achat par défaut, ou à partir de la date sélectionnée par le client lors de son achat.

Les formules Solo 2 ans et Duo 2 ans sont valables deux ans de date à date à partir du jour d'achat par défaut, ou à partir de la date sélectionnée par le client lors de son achat.

## Article 2 : Modalités de commande et d'achat

### 2.1 Les billets « Musée et Expositions » et « Spectacle et concert »

Un minimum de 20 billets « Musée et Expositions » et de 10 billets « Spectacle et concert » par commande est obligatoire.

La réservation de billets en nombre s'effectue exclusivement par téléphone au + 33 (0)1 44 78 12 33 ou par email à l'adresse : [billetsennombre@centrepompidou.fr](mailto:billetsennombre@centrepompidou.fr) du lundi au vendredi (hors jours fériés) de 9h à 19h.

Un e-mail de confirmation est alors envoyé au Client l'invitant à créer un espace personnel sur la billetterie en ligne réservée aux professionnels du Centre Pompidou. Cet e-mail indique le montant global à payer (prix des billets ainsi que les frais postaux en cas d'envoi par la Poste).

Le Client a le choix soit de payer directement sa commande soit de la payer dans un délai d'un mois à compter de la réception de l'e-mail de confirmation. Toute commande non réglée dans ce délai sera considérée comme annulée.

Les billets « Musée et Expositions », « Spectacle et concert » et les cartes d'adhésion peuvent faire l'objet d'un achat en ligne sur le site professionnels.billetterie.centrepompidou.fr. Il s'agit dans ce cas d'un achat ferme par carte bancaire.

### 2.2 Les prestations datées à destination de groupes

La demande de réservation est obligatoire pour les Prestations datées à destination des groupes. Tout groupe se présentant spontanément au Centre Pompidou sans réservation sera susceptible d'être refusé en fonction des disponibilités.

- Pour les billets groupes, la réservation se fait par téléphone au 01 44 78 12 57, du lundi au vendredi de 9h30 à 17h ou sur le site professionnels.billetterie.centrepompidou.fr. Un e-mail confirmant la réservation est envoyée au Client.

- Pour les Visites Conférence et Ateliers, la réservation doit être effectuée au minimum 35 jours avant la date de la Prestation et réglée par le Client au minimum 28 jours avant le jour de la Prestation afin d'être confirmée.

- Pour les Visites libres, la réservation doit être effectuée au minimum 15 jours avant la date de la Prestation et réglée par le Client au minimum 7 jours avant le jour de la Prestation afin d'être confirmée. Les Visites libres peuvent également faire l'objet d'une réservation sur le site professionnels.billetterie.centrepompidou.fr. Un e-mail confirmant la réservation est envoyée au Client.

Avant le règlement de la Prestation, le Client peut modifier la date et la taille du groupe des Visites Conférences et Visites libres dans la limite des créneaux disponibles.

A défaut de règlement de la Prestation dans les délais précisés ci-dessus, la réservation est annulée.

Une fois la Prestation acquittée, le Client obtient son billet par email (via un lien permettant de télécharger celui-ci sur l'espace personnel en ligne sur le site du Centre Pompidou qu'il lui appartiendra de créer). Un seul billet est émis pour l'ensemble du groupe.

Après réception du paiement, aucune modification (taille du groupe, date etc.) ne peut intervenir sur la Prestation. L'annulation de la Prestation par le Client après son règlement ne peut donner lieu à aucun remboursement.

- Pour les spectacles et concerts, la réservation se fait par téléphone au 01 44 78 14 08, du lundi au samedi (hors jours fériés) de 9h à 19h.

Pour la prestation « Spectacle et concert » destinée aux groupes scolaires, champ social et accessibilité, la réservation effectuée plus de 30 jours avant la date de la Prestation doit être réglée par le Client au plus tard 30 jours avant le jour de la Prestation afin d'être confirmée. La réservation effectuée moins de 30 jours avant la date de la Prestation doit être réglée par le Client immédiatement lors de la réservation.

## 2.3 Les cartes d'adhésion

### Les cartes d'adhésion vendues en nombre peuvent être achetées :

- sur place à l'espace Adhésions : cette faculté est ouverte uniquement aux structures préalablement référencées auprès du Service du développement des publics du Centre Pompidou. Pour se référencer, adressez votre demande par email à l'adresse [collectivites@centrepompidou.fr](mailto:collectivites@centrepompidou.fr) ou par téléphone au + 33 (0)1 44 78 14 63. Un des membres de la structure référencée peut adhérer sur place en présentant [le formulaire d'adhésion](#) complété, cacheté et signé par sa structure. La remise de la carte d'adhésion s'effectue directement après l'achat en caisse. Il n'y a pas de quantité minimale de commande pour l'achat sur place ;
- par courrier : cette faculté est ouverte uniquement aux collectivités, CE, associations, amicales, groupe d'amis ou structures assimilées. Une demande doit être envoyée à l'adresse postale : Service du développement des publics – Centre Pompidou 75191 Paris Cedex 04. Un formulaire devra alors être rempli par le demandeur et renvoyé au Centre Pompidou accompagné du paiement. Il n'y a pas de quantité minimale de commande pour l'achat par courrier ;
- en ligne : un minimum de 7 cartes d'adhésion par commande est obligatoire. Le Client doit se connecter au site professionnels.billetterie.centrepompidou.fr et choisir une formule d'adhésion et indiquer les quantités. Il doit ensuite se connecter à son espace personnel ou créer un compte. Le Client procède ensuite au paiement. Un e-mail de confirmation est envoyé au Client.

## Article 3 : Tarifs, remises tarifaires et modalités de paiement

### 3.1 Les billets « Musée et Expositions »

Le tarif appliqué aux billets en nombre est le plein tarif du billet « Musée et expositions » (à l'exclusion de toute réduction ou gratuité), en vigueur à la date d'achat ou de la commande.

Le prix du billet (valeur faciale) est indiqué en euros toutes taxes et frais de gestion inclus.

Aucun droit à réduction ou gratuité n'est applicable sur les billets vendus en nombre.

L'achat de billets en nombre ouvre droit aux remises tarifaires suivantes appliquées à la commande, sur la base du tarif en vigueur :

- De 20 à 99 billets achetés en une seule commande : une remise de 15% sera appliquée à l'ensemble de la commande;
- De 100 à 249 billets achetés en une seule commande : une remise de 20% sera appliquée à l'ensemble de la commande;
- De 250 à 499 billets achetés en une seule commande : une remise de 30% sera appliquée à l'ensemble de la commande;
- A partir de 500 billets achetés en une seule commande : une remise de 35% sera appliquée à l'ensemble de la commande.

Ces remises tarifaires sont appliquées à la commande et ne peuvent en aucun cas s'appliquer de manière rétroactive en tenant compte d'un cumul de commandes précédentes.

Toutes les commandes, quelle que soit leur origine, sont payables en euros.

Le Centre Pompidou se réserve le droit de modifier le prix des billets « Musée et expositions » ainsi que les paliers de remises tarifaires à tout moment sous réserve d'information générale sur le site internet du Centre Pompidou au minimum 15 jours avant la prise d'effet.

Les modes de paiement acceptés pour la vente en nombre de billets « Musée et Expositions » sont les suivants :

- Par carte bancaire (dans la limite de 1 500€, selon l'instruction n° 05-036-A8-K1-M du 1er septembre 2005 de l'Article 1341 du Code civil);
- Par chèque bancaire ou postal ;
- Par virement bancaire.

Tout mode de paiement non prévu aux présentes conditions générales sera refusé par le Centre Pompidou.

### **3.2 Les billets « Spectacle et concert »**

Pour les billets « Spectacle et concert », le prix du billet (valeur faciale) est indiqué en euros toutes taxes et frais de gestion inclus.

Aucun droit à réduction ou gratuité n'est applicable sur les billets vendus en nombre.

L'achat de billets en nombre ouvre droit aux tarifs réduits suivants :

- Pour les spectacles de catégorie tarifaire A : 14€ au lieu de 18€
- Pour les spectacles de catégorie tarifaire B : 11€ au lieu de 14€

Pour les clients éligibles au tarif « Universitaires », le tarif réduit unique est de 8€ pour les spectacles de catégorie tarifaire A et B. Les personnes éligibles au tarif « Universitaires » sont les relais de structures dont les bénéficiaires sont des étudiants, telles que les associations étudiantes, les CROUS, les mutuelles étudiantes...

Pour les clients éligibles au tarif « Scolaire, champ social et accessibilité », le tarif réduit unique est de 5€ pour les spectacles de catégorie tarifaire A et B. Les personnes éligibles au tarif « Scolaire, champ social et accessibilité » sont les relais d'établissements scolaires, ou de structures relevant du champ social ou de l'accessibilité. Ces relais doivent préalablement être identifiés et qualifiés dans l'outil de billetterie du Centre Pompidou.

Les modes de paiement acceptés pour la vente en nombre de billets spectacle sont les suivants :

- Par carte bancaire (dans la limite de 1 500€, selon l'instruction n° 05-036-A8-K1-M du 1er septembre 2005 de l'Article 1341 du Code civil);
- Par chèque bancaire ou postal ;
- Par virement bancaire.

Tout mode de paiement non prévu aux présentes conditions générales sera refusé par le Centre Pompidou.

### **3.3 Les prestations datées à destination de groupes**

Pour les prestations à destination de groupes, les tarifs appliqués sont annexés aux présentes conditions générales de vente.

Le prix est établi selon un forfait qui comprend les droits d'entrée pour chaque membre du groupe, les frais de réservation et les frais de conférencier, pour la totalité du groupe.

Le prix de la Visite libre est établi selon un forfait qui comprend les droits d'entrée pour chaque membre du groupe, les frais de réservation et le droit de parole pour la totalité du groupe.

Les audiophones sont fournis gratuitement au groupe d'adultes sous réserve de disponibilité.

Les modes de paiement acceptés pour la vente en nombre de billets spectacle sont les suivants :

- Par carte bancaire (dans la limite de 1 500€, selon l'instruction n° 05-036-A8-K1-M du 1er septembre 2005 de l'Article 1341 du Code civil);
- Par chèque bancaire ou postal ;
- Par virement bancaire.

### **3.4 Les cartes d'adhésion**

Pour les cartes d'adhésion, les tarifs appliqués sur les quatre formules sont les suivants :

- Formule Solo 1 an : 40€
- Formule Solo 2 ans : 65€

- Formule Duo 1 an : 69€
- Formule Duo 2 ans : 109€

Ces remises tarifaires sont appliquées :

- sur place à l'espace Adhésion : le paiement s'effectue par carte bancaire ou espèces.
- par courrier : le paiement s'effectue par chèque ou par virement bancaire.
- en ligne : pour tout achat avec un minimum de 7 cartes d'adhésion sur la billetterie en ligne réservée aux professionnels du Centre Pompidou. Le paiement s'effectue uniquement par carte bancaire (dans la limite de 1500 €, selon l'instruction n° 05-036-A8-K1-M du 1er septembre 2005 de l'Article 1341 du Code civil).

## Article 4 : Obtention des billets et cartes d'adhésion

### 4.1 Les billets « Musée et Expositions » et « Spectacle et concert »

Les billets en nombre « Musée et Expositions » et « Spectacle et concert » sont disponibles au choix :

- au format e-ticket, imprimables par le Client via son espace personnel ou téléchargeable sur portable dès la validation du paiement de sa commande ;
- au format thermique et délivrés par voie postale, uniquement pour les billets « Musée et Expositions ».

Les frais d'envoi des billets par la Poste sont à la charge du Client et s'élèvent : à 11€ (onze euros), pour la France Métropolitaine et 21€ (vingt-et-un euros) pour l'international. Les frais postaux sont payés au moment de l'achat des billets.

A réception des billets, l'acheteur est tenu de vérifier le nombre et l'état des billets.

Quel que soit leur format, les billets sont systématiquement accompagnés d'un récapitulatif de commande. Une facture peut être envoyée au client sur demande.

### 4.2 Les prestations datées à destination de groupes

Les billets groupe sont édités au format e-ticket et imprimables par le Client ou accessibles depuis son mobile via son espace personnel dès la validation du paiement de son achat.

### 4.3 Les cartes d'adhésion

Les cartes d'adhésion sont disponibles au choix :

- sur place à l'espace Adhésions : la remise de la carte d'adhésion s'effectue directement après l'achat en caisse ;
- par courrier : A réception du paiement, le Centre Pompidou envoie à ses frais par la Poste au Client l'ensemble des formules d'adhésion dans les 21 jours. Les cartes d'adhésion sont systématiquement accompagnées d'un récapitulatif de commande. Une facture peut être envoyée au Client sur demande.
- en ligne : suite au paiement en ligne réalisé par le Client, le Centre Pompidou envoie par la Poste à ses frais au Client les cartes d'adhésion dans les 7 jours. Les cartes d'adhésion sont systématiquement accompagnées d'un récapitulatif de commande. Une facture peut être envoyée au Client sur demande.

## Article 5 : Conditions d'utilisation des billets et cartes d'adhésion

### 5.1 Contrôle d'accès pour les billets « Musée et Expositions » et « Spectacle et concert » :

Les billets « Musée et Expositions » et « Spectacle et concert » donnent accès à la file prioritaire du Centre Pompidou réservée aux visiteurs munis de billets.

En aucun cas les personnes morales revendant des billets achetés en nombre ne doivent utiliser la mention de « coupe-file ».

Tout billet est systématiquement contrôlé à l'entrée du site. Ce contrôle consiste en un scannage du code-barres inscrit sur le billet. Celui-ci peut être présenté au format mobile ou format e-billet.

Le billet doit être conservé jusqu'à la fin de la visite pour les billets « Musée et Expositions » ou de la séance pour le billet « Spectacle et concert », et peut faire l'objet d'un contrôle à tout moment.

Les billets non thermiques doivent être présentés soit sur mobile soit imprimés sur papier blanc format A4 possédant un code-barres et des mentions parfaitement lisibles. Tout billet partiellement imprimé, souillé, endommagé ou illisible ne sera pas accepté.

En cas de non-respect d'une des conditions énoncées au présent article, le Centre Pompidou se réserve le droit de refuser l'accès à la visite.

## **5.2 Contrôle d'accès et cas de retard pour les prestations datés à destination de groupes**

### **- Contrôle d'accès**

Tout billet est systématiquement contrôlé à l'entrée du site. Ce contrôle consiste en un scannage du code-barres inscrit sur le billet.

Le billet doit être conservé jusqu'à la fin de la Prestation et peut faire l'objet d'un contrôle à tout moment.

Les billets non thermiques doivent être présentés soit sur le mobile du Client soit imprimés sur papier blanc format A4 possédant un code-barres et des mentions parfaitement lisibles. Tout billet partiellement imprimé, souillé, endommagé ou illisible ne sera pas accepté.

L'effectif de chaque groupe devra respecter le nombre de personnes indiqué sur la confirmation de réservation.

En cas de non-respect d'une des conditions énoncées au présent article, le Centre Pompidou se réserve le droit de refuser l'accès à la Prestation.

Les prestations datées à destination des groupes constitués se font sous la conduite d'un responsable de groupe qui s'engage à faire respecter l'ensemble du règlement de visite du Centre Pompidou qui est publié sur le site internet de l'établissement. Les visiteurs en groupe ne doivent en aucun cas gêner les autres visiteurs. Les éventuels moments d'attente des groupes dans des espaces intérieurs du musée doivent s'effectuer dans le calme.

Le groupe est prié de patienter dans la zone dédiée à l'attente des groupes, exception faite aux groupes bénéficiant de la prestation

- « Spectacle vivant », qui se rendent directement en Petite salle ou en Grande salle.

Les responsables de groupe ou les personnes exerçant le droit de parole pour le groupe doivent se présenter au minimum 30 minutes avant l'heure de visite à l'accueil des groupes, munis du billet.

### **- Retard pour les groupes « avec conférencier »**

En cas de retard de la part du groupe, le Centre Pompidou écourtera la Prestation d'une durée équivalente au retard. Le parcours ne sera donc pas complet et l'horaire de fin de visite restera inchangé. Pour tout retard du groupe supérieur à 20 minutes par rapport à l'heure de visite indiquée sur le billet de la part du groupe (lors de la présentation du responsable à l'accueil des groupes) le musée se réserve le droit de ne pas assurer la Prestation sans que le Client ne puisse demander le remboursement du montant acquitté.

En cas de retard supérieur à 20 minutes du conférencier du Centre Pompidou, le groupe pourra accéder à l'espace choisi au préalable et un nouveau créneau de visite lui sera proposé gratuitement.

### **5.3 Contrôle d'accès pour les cartes d'adhésion :**

La carte d'adhésion donne accès à la file prioritaire du Centre Pompidou réservée aux adhérents du Centre Pompidou.

Toute carte d'adhésion est systématiquement contrôlée à l'entrée du site. Ce contrôle consiste en un scannage du code-barres inscrit sur la carte d'adhésion.

La carte d'adhésion du Centre Pompidou est strictement personnelle. Elle ne peut être prêtée ou échangée. Seuls les titulaires de la carte d'adhésion en cours de validité pourront disposer de l'accès libre au Centre Pompidou et des avantages dédiés aux adhérents. Le Centre Pompidou se réserve le droit de demander au Client un document d'identité complémentaire au niveau du contrôle d'accès.

En cas d'oubli de la carte d'adhésion, les adhérents peuvent obtenir un billet « Musée et expositions » exonéré directement à l'espace Adhésions. Cet avantage n'est proposé qu'une seule fois par période d'adhésion – le billet produit de la sorte est nominatif.

### **5.4 Fraude**

Il est strictement interdit de dupliquer ou contrefaire un billet de quelque manière que ce soit.

Toute personne qui reproduirait illégalement un billet « Musée et Expositions » ou un billet « Spectacle et concert » et/ou utiliserait desdits billets contrefaits s'exposerait à des poursuites pénales.

Le Centre Pompidou refusera l'accès au site à tout porteur d'un billet « Musée et Expositions » ou « Spectacle et concert » comportant un code-barres qui aurait déjà été scanné.

En cas de fraude avérée sur la carte d'adhésion (identité différente de celle indiquée sur la carte d'adhésion sans déclaration de perte de la part du titulaire), le Centre Pompidou se réserve le droit de suspendre ou de désactiver la carte d'adhésion en question. Aucun remboursement de toute ou partie ne sera effectué.

En cas de non-respect du règlement de visite, le Centre Pompidou se réserve le droit de désactiver la carte d'adhésion, sans qu'aucun remboursement ne soit dû pour la période de validité non utilisée.

### **5.5 Perte et vol**

Le Centre Pompidou décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol du billet « Musée et Expositions », du billet « Spectacle et concert » ou de cartes d'adhésion, y compris dans l'enceinte du site concerné.

En cas de vol ou de perte de la carte d'adhésion, le bénéficiaire doit contacter le Centre Pompidou afin de désactiver sa carte d'adhésion perdue par email à [contact.adherent@centrepompidou.fr](mailto:contact.adherent@centrepompidou.fr).

En cas de vol d'une carte d'adhésion, la délivrance d'un duplicata de la carte d'adhésion sera gratuite uniquement sur présentation du récépissé de dépôt de plainte émis par un commissariat de police.

Dans tout autre cas, la délivrance d'un duplicata de la carte d'adhésion est possible. Son coût est de 12€.



## Article 6 : Obligations du Client

La revente par des personnes morales desdits billets est autorisée à condition de respecter leur valeur faciale à laquelle il est possible d'ajouter des frais de gestion et/ou de services distincts mais sous réserve d'en informer de manière claire et compréhensible les clients finaux.

Les personnes morales achetant des billets en nombre sont tenues de délivrer les informations suivantes aux visiteurs auxquels elles revendent ces billets : jours et horaires d'ouverture du Centre Pompidou et de ses espaces, ses conditions tarifaires et son règlement de visite. Ces informations sont disponibles sur le site internet [www.centrepompidou.fr](http://www.centrepompidou.fr) ou peuvent être délivrées par email auprès de [billetsennombre@centrepompidou.fr](mailto:billetsennombre@centrepompidou.fr).

Les billets « Musée et expositions » sont utilisables par les visiteurs individuels uniquement.

Concernant les cartes adhésion, la revente est autorisée par les personnes morales à condition que le prix de vente ne dépasse pas le prix d'achat.

## Article 7 : Demande d'annulation et de remboursement

**7.1** Conformément à l'article L 121-21-8 du code de la Consommation, la vente de produits de billetterie pour un musée ou à de prestations liées à celui-ci est assimilée à une prestation de services de loisirs et n'ouvre à aucun droit à un délai de rétractation.

**7.2** Les billets « Musée et Expositions », et « Spectacle et concert » et les cartes d'adhésion achetés ne sont ni remboursables ni repris.

## Article 8 : Modification et annulation de la part du Centre Pompidou

Le Centre Pompidou se réserve le droit de modifier ses Prestations dès lors que toutes les conditions ne sont pas réunies pour proposer ces dernières telles qu'elles étaient prévues.

A l'exception des cas de force majeure rendant impossible l'exécution par le Centre Pompidou de ses obligations, en cas d'annulation par le Centre Pompidou de la Prestation et sur demande du Client, le Centre Pompidou s'engage si possible à lui proposer le report de la prestation concernée. Si le report est impossible, le Client pourra être remboursé. Il devra en faire la demande dans un délai de trois mois à compter de la date d'annulation ou de modification sur présentation du billet et de ses coordonnées bancaires (Relevé d'Identité Bancaire ou numéro de carte bancaire avec sa date d'expiration), à l'exclusion de tout autre dédommagement ou indemnité quelconque par mail : [contact@centrepompidou.fr](mailto:contact@centrepompidou.fr)

ou par courrier adressé à :

Service de développement des publics / Annulation

Direction des Publics

Centre Pompidou

4 rue Brantôme

75191 Paris Cedex 04

## Article 9 : Responsabilité

Le Centre Pompidou ne saurait en aucun cas voir sa responsabilité engagée pour toute inexécution ou mauvaise exécution des prestations auxquelles ouvrent droit les produits de billetterie qui serait imputable soit au fait du Client, soit au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers, soit à un cas de force majeure tel que défini à l'article 10 des présentes conditions générales de vente et d'utilisation.

La responsabilité du Centre Pompidou ne saurait être engagée par le Client en cas de différent de toute nature avec ses propres clients, le Client demeurant responsable du règlement de tout litige ou de toute réclamation émanant de ses propres clients.

Ce dernier s'engage à ne pas faire mention du Centre Pompidou dans ses propres conditions générales de vente.

## Article 10 : Force majeure

Le Client et le Centre Pompidou ne sauraient être tenus responsables de toute inexécution qui aurait pour origine un cas de force majeure considéré comme tel par la jurisprudence et les tribunaux français.

## Article 11 : Protection des données personnelles – Droit d'accès au fichier

Les informations nominatives demandées au Client sont nécessaires au traitement des commandes ainsi qu'à l'édition des billets, des cartes d'adhésion et des factures.

Les données personnelles fournies par le Client pour lui-même ou le compte d'un bénéficiaire sont traitées par le Centre Pompidou dans le respect des dispositions légales relatives à la protection des données personnelles issues de la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite « Informatique et Liberté » :

- le Client est informé que ce traitement autorisé d'informations a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL
- le Client dispose à tout moment d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles le concernant. Il pourra exercer ce droit auprès du Centre Pompidou en envoyant un courrier en ce sens auquel il joindra un justificatif de son identité (photocopie d'une pièce d'identité) à l'adresse suivante :

Par courrier :

Service de développement des publics / CNIL  
Direction des Publics  
Centre Pompidou  
4 rue Brantôme  
75191 Paris Cedex 04

Par mail :

[contact@centrepompidou.fr](mailto:contact@centrepompidou.fr)

Le Client pour lui-même ou le compte d'un bénéficiaire concerné peut consentir au moment de la collecte de ses informations personnelles à recevoir des lettres d'information sur l'actualité des expositions, les événements et les offres promotionnelles édités par le Centre Pompidou. Pour cela, il lui suffit de cocher la case correspondante. Par la suite, conformément à la réglementation en vigueur, il peut à tout moment demander sa désinscription des fichiers du Centre Pompidou soit :

- en cliquant sur le lien de désabonnement situé en pied de page de la newsletter ou de l'emailing.
- ou en envoyant un e-mail à l'adresse suivante : [contact@centrepompidou.fr](mailto:contact@centrepompidou.fr)

Il est entendu que lorsque le Client agit pour le compte d'un bénéficiaire, il s'engage à collecter et à traiter toute donnée personnelle en conformité avec toute réglementation en vigueur applicable au traitement de ces données, et notamment à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée. Au regard de cette loi, le Client est responsable du Traitement réalisé au titre de ces conditions générales de vente et d'utilisation.

## Article 12 : Règlement des litiges

Les présentes Conditions Générales de Vente établies en langue française seront exécutées et interprétées conformément au droit français.

1. En cas de litige, le consommateur s'adressera en priorité au Centre Pompidou pour obtenir une solution amiable via l'adresse suivante : [contact@centrepompidou.fr](mailto:contact@centrepompidou.fr)
2. Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », le client a le droit de recourir au service de médiation proposé par Le Centre Pompidou.

>> Le médiateur proposé est l'AMIDIF (Association des Médiateurs Indépendants d'Ile de France). Pour déposer une réclamation, veuillez le contacter via les coordonnées ci-dessous. Cet organisme pourra également répondre à vos questions relatives à la procédure elle-même.

AMIDIF\* (Association des Médiateurs Indépendants d'Ile de France), 1 place de Fleurus, 77 100 Meaux. Adresse mail du Président de l'association : Jean Bernini : [njbernini@gmail.com](mailto:njbernini@gmail.com)

>> Pour déposer votre réclamation, vous pouvez également passer par la Plateforme de Règlements des litiges en ligne de la Commission européenne : [Cliquez ici](#).

*\*Ce médiateur fait partie de la liste nationale des médiateurs qui respectent les conditions de qualité obligatoires établies par la Directive 2013/11/UE relative au règlement extrajudiciaire des litiges de consommation*

A défaut de règlement amiable, le litige sera porté devant les tribunaux français compétents.